

Annexe I

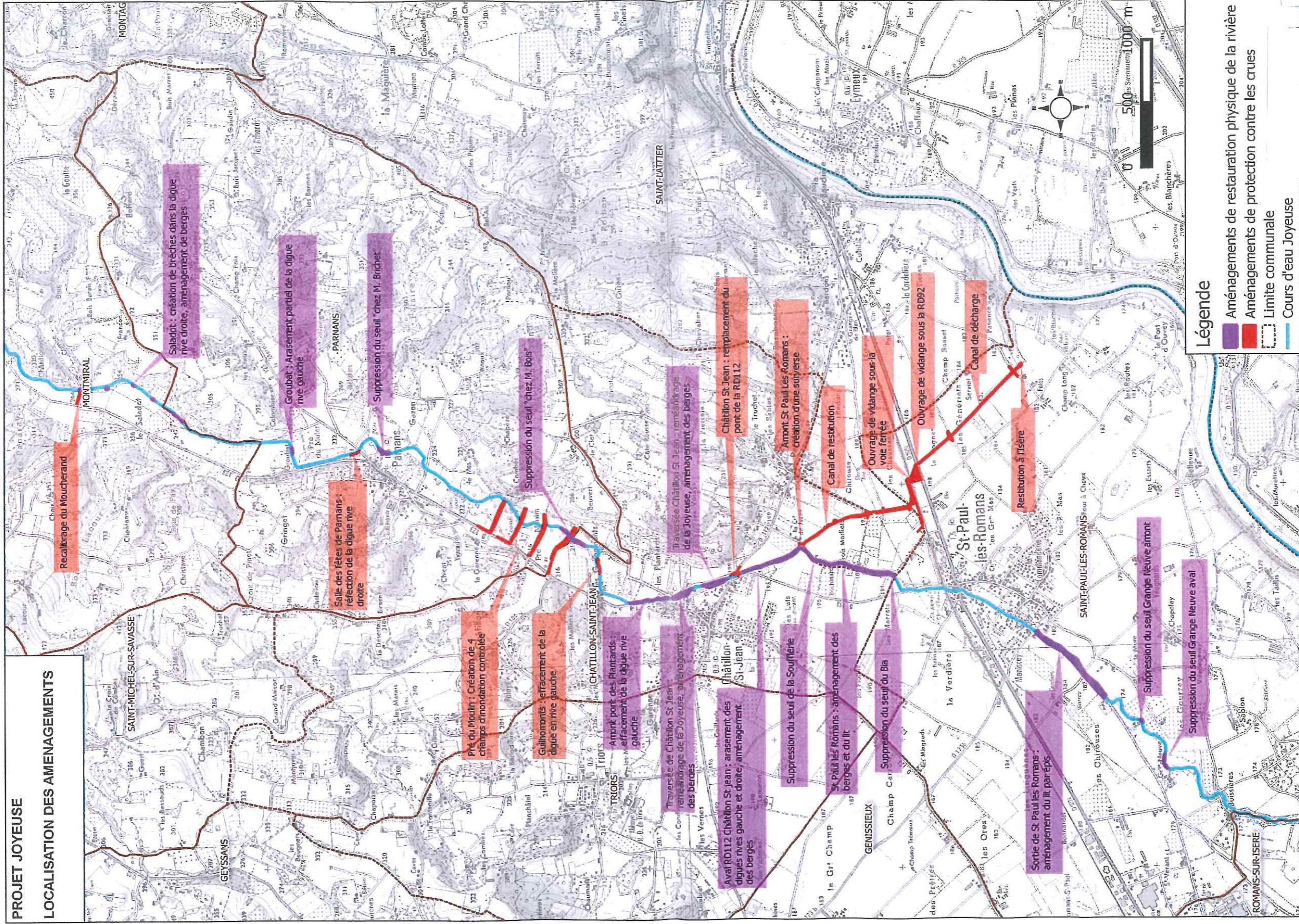


Figure 6 : Localisation des aménagements contre les crues et restauration physique de la rivière

Vu pour être annexé à l'arrêté interpréfectoral en date de ce jour
Valence, le 21 DEC. 2018
Le préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Patrick VIEILLESCAZES

Vu pour être annexé à l'arrêté interpréfectoral en date de ce jour
Grenoble, le 26 DEC. 2018
Le préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Philippe PORTAL